

PAR COURRIEL

Le 25 mars 2026

DEMANDEUR

N/Réf. : 202603-36

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande d'accès à l'information, reçue le 11 mars 2026.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joint.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérroux-Lemay

p. j. 2

XX XX GOUVERNEMENT DU QUEBEC
XX XX MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GENERALE DU CADASTRE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT CADASTRAL

M YVES DROLET A.G.
ALLARD, AUCLAIR, DROLET,
26, RANG ALLARD,
VICTORIAVILLE, QC
G6P 6R9

DOSSIER NO 372452
VOTRE DOSSIER 000288
ENVOI NO

RAMSAY MME NICOLE
SECRETAIRE TRESORIER,
C.P. 27,
SAINTS-MARTYRS,
RICHMOND
G0Y 1B0

M.R.C. ARTHABASKA
GAGNON GILLES
40 GRANDE-LIGNE
VICTORIAVILLE (QUEBEC)

SEC.-TRES.

G6P 6R9

AVIS DE TRANSMISSION:

- PLAN ET, LE CAS ECHEANT, LIVRE DE
RENOI DU DOCUMENT JOINT AU PLAN
SUBDIVISION D'UNE PARTIE DU LOT 25A ET 25B, RANG
EST DU CHEMIN GOSFORD
AJOUTER: LES LOTS 25A-8 A 25A-12 ET 25B-15 A 25B-18, RANG
EST DU CHEMIN GOSFORD

.....
• ME CHARLES GAGNON
• REGISTREUR,
• 746, RUE PRINCIPALE NORD,
• RICHMOND,
• CTE RICHMOND, P.Q.
• JOB 2H0
.....
• A LA: DIR. ENREGIST. CADASTRAL
• MINISTERE ENERGIE ET RESSOURCES
•
• J*ACCUSE RECEPTION DES DOCUMENTS
• DECRETS CI-DESSOUS
• CE 19
•
•
•
• REGISTRATEUR
• NB: ESPACE RESERVE REGISTRATEUR
.....

CADASTRE : HAM-SUD, CANTON DE
DIV. D'ENR. : RICHMOND
MUNICIPALITE: LA PAROISSE DE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS
MRC M.R.C. ARTHABASKA (2 COPIES)

CODE 041540
35
26580
410

DEPOSES OFFICIELLEMENT LE 13 NOVEMBRE 1992

CODE CIVIL: ARTICLE(S) 2175
LOI SUR LE CADASTRE (LRQ, CHAPITRE C-11): ARTICLE(S)
LOI SUR LES TITRES DE PROPRIETE DANS CERTAINS DISTRICTS ELECTORAUX
(LRQ, CHAPITRE T-11): ARTICLE(S)

QUEBEC, LE 17 NOVEMBRE 1992

POUR: LE DIRECTEUR DE L'ENREGISTREMENT CADASTRAL

Original signé

Original signé



REQUÊTE AU MINISTRE
BORDEREAU

DOSSIERS

Cadastre ① 373452

Requérant ② 0 2 8 5

Cadastre CANTON DE HAM-SUD code ③ 0 4 1 1 5 4 0
Division d'enregistrement RICHMOND code ④ 3 1 5
Municipalité(s) PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS code ⑤ 2 6 5 8 0
CUQ ☐ CUM ☐ CRO ☒ MRC ARTHABASKA code ⑥ 4 1 0

OPÉRATIONS CADASTRALES

codes des opérations

- | | |
|----------------|-----------------|
| 1- Division | 5 Annulation |
| 2- Subdivision | 6- Correction |
| 3- Redivision | 7- Remplacement |
| 4- Ajouté | 8- Autres |
- (.....)

codes des références légales

- | | |
|-------------------------------------|--------------------|
| 10- LRQ, c C-1 a 1 | 14- 2174a C c |
| 11- 2175 C c | 15- LRQ, c C-1 a 7 |
| 12- 2175 C c et LRQ, c C-1 a 7 & 18 | 16- 2174b C c |
| 13- 2174 C c | 17- Autres |
- (.....)

⑥ subdivision d'une partie des lots 25A et 25B, rang Est. du

..... Chemin Gosford

Ajouter ⑧ 25A-8, à 25A-12, et 25B-15, à 25B-18, rang Est. du Chemin Gosford

.....

.....

..... Quantité ⑨ 0 0 9

Remplacer ⑩

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Annuler ⑪

.....

.....

Corriger ⑫

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOCUMENTS CI-JOINTS

- ☒ Plan en trois exemplaires
- ☐ Plan-projet et/ou description
- ☐ Rapport (correction, etc.)
- ☐ Certificat arp-geo. (hypothèques, etc.)
- ☐ Assentiment des intéressés (servitudes, etc.)
- ☐ Mandat et autorisation spéciale (tiers, etc.)
- ☐ Certificat des privilèges et hypothèques

- ☐ Consentement du créancier hypothécaire
- ☐ CUQ, CUM, CRO (Approbation)
- ☐ Loi sur les biens culturels
- ☒ Loi sur la protection du territoire agricole
- ☒ Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- ☐ Avis au propriétaire (2174b C c)
- ☐ Chèque, mandat poste; ⑬ 41269606 compte

Liste des INTÉRESSÉS et nature de leur (s)
DROIT(S)

Municipalité de la Paroisse des
Saint-Martyrs-Canadiens, propriétaire.

Je, soussigné, arpenteur-géomètre, certifie que la présente
requête à l'autorisation de toutes les parties dûment intéressées et
que tous les documents ci-joints portant ma signature sont conformes
aux lois et règlements en vigueur, particulièrement à l'article
36 de la Loi sur les arpenteurs-géomètres. Lois refondues du Québec,
chapitre A 23 et aux règlements municipaux.

Fait à le 23 juillet 92

Par Original signé

YVES DROLET
ARPENTEUR GÉOMÈTRE code ⑭ 2 0 3 7

Adresse 26, rang Allard

..... Victoriaville, Qué.

Code postal G6P 6R9 Tel. Bur. 819-758-3774

Vérifié par Tech
Arp-geo



Mme, M _____, nous accusons réception de votre requête et nous constatons que:

OPÉRATIONS DEMANDÉES PIÈCES REQUISES			Cad. Vert. ou Copr.Vert.	division	subd.	rediv.	ajouté	annul.	rempl.	correction		AUTRES
										suppl.	projet	
bordereau		O			P		P					
plans	Format	O			P		P					
	Support	O			P		P					
	Copies (quantité)	N			P		P			1		
Frais (chèques, argent)		E			2 P		3 P		2			
C.P.T.A.Q.		N			P							
L.A.U. (si requis)		N		X	X	X	X	X	X	Y	Y	
certif. des privilèges et hypothèques		N					5			4	4	
rapport de correction		N										
plan projet		N				6	5		6			
certif.de ratt. géod. T.N.R.		N		7	7 P	7	7 P		7			
annexes de coordonnées en T.R.		N			Z				Z	Z	Z	
lettres trans. par SARP ou SCT		N										

NOTES EXPLICATIVES

A : Absent

E : Essentielle pour commencer l'étude du dossier

N : Non-essentielle pour commencer l'étude du dossier

O : Obligatoire pour ouvrir le dossier

P : Présent

"I" : Insuffisant

X : L'absence de la pièce est justifiée s'il s'agit d'une opération effectuée pour le gouvernement, ses ministères et ses mandataires.

Y : L'absence de la pièce est justifiée s'il s'agit d'une correction du nom du propriétaire ou d'une erreur cléricale.

Z : L'absence de la pièce est justifiée s'il n'y a aucun nouveau sommet de créé.

1 : non requis pour une correction connexe à une opération de redivision, remplacement ou d'ajouté.

2 : aucun frais en TR pour une requête concernée par l'article 2173.6 C.c. B.-C. (expropriation)

3 : aucun frais en TR pour une requête en " correction - ajouté " faite selon l'article 2174 C.c. B.-C.

4 : requis pour une correction faite en vertu de l'article 2174a C.c. B.-C. seulement.

5 : requis pour l'ajouté de lot fait en vertu de l'article 2174a C.c. B.-C. seulement.

6 : non requis pour les lots entiers.

7 : non requis si le rattachement est effectuée au plan.

N.B. La recevabilité ne concerne que la présence des pièces et non leur validité.

COMMENTAIRES :

☐ Votre dossier satisfait les exigences de recevabilité, cependant l'analyse du dossier peut révéler l'absence de pièces essentielles à la conclusion du dossier.

☐ Votre dossier ne satisfait pas les exigences de la recevabilité. Son analyse ne peut être entreprise avant la réception des pièces manquantes.

CERTIFICAT POUR UNE OPÉRATION CADASTRALE
(TERRITOIRE NON ZONÉ AGRICOLE)

Je soussigné, YVES DROLET, arpenteur-géomètre, certifie que l'opération cadastrale suivante:

Subdivisie : D'UNE PARTIE DES LOTS 25A et 25B, rang Est du
Chemin Gosford

Cadastre: CANTON DE HAM-SUD

Municipalité: PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

M.R.C.: ARTHABASKA

et préparé sous le numéro 0285 de mes minutes en date du 23 juillet 1992, est située dans un territoire non zoné agricole.

A Victoriaville, le 23 juillet 1992.

Original signé

YVES DROLET
ARPENTEUR-GÉOMETRE

Minute: 0285

Dossier: 1358

372452

CERTIFICAT DE RATTACHEMENT GÉODESIQUE

Je soussigné, YVES DROLET, arpenteur-géomètre, certifie que l'opération cadastrale suivante:

Subdivision: D'UNE PARTIE DES LOTS 25A et 25B, rang Est du
Chemin Gosford

Cadastre: CANTON DE HAM-SUD

Municipalité: PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

M.R.C.: ARTHABASKA

et préparée sous le numéro 0285 de mes minutes, en date du 23 juillet 1992, ne peut être rattachée à un repère répertorié dans le système GEODEQ du MER pour la raison suivante:

Repère situé à plus de 500 mètres.

A Victoriaville, le 23 juillet 1992.

Original signé

YVES DROLET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Minute: 0285

Dossier: 1358



Réception de la requête

Quebec

920824

Montréal

Codes de suivi du dossier

Division des Ajoutes	Division des Amendements	
☐	☐	A Division des Ajoutes
☐	☐	B Section Archives
☐	☐	C Division des Amendements
☐	☐	D Dossier (s) connexe (s)
☐	☐	E Demande au registraire
☐	☐	F Réception des documents du registraire
☐	☐	G Vérification - Vérifié
☐	☐	H Retourné à l'arpenteur-géomètre
☐	☐	I Retourné au Service de l'Arpentage M.E.R.
☐	☐	J Réception du retour de l'arp-géo. ou M.E.R.
☐	☐	K Transmis à Québec
☐	☐	L Retourné au bureau de Montréal
☐	☐	M Réception de Québec
☐	☐	N Réception du retour du bureau de Montréal
☐	☐	O En attente provisoire ou de documents
☐	☐	P En attente d'ajoutes ou d'amendements
☐	☐	Q En attente de retours
☐	☐	R En attente de sign. (Cour.) ou de proclamation
☐	☐	S En voie d'exécution
☐	☐	T En suspens
☐	☐	U Complète mais retourné par le registraire
☐	☐	V Avis d'annulation de dossier
☐	☐	W Dossier annulé

☐	1- Loi sur les biens culturels	☐
☒	2- Loi sur la protection du territoire agricole	☒
☐	3- Loi sur l'aménagement et urbanisme	☐
☐	4- Communauté urbaine de Québec	☐
☐	5- Communauté régionale de l'Outaouais	☐
☐	6- Autres :	☐

Division des Ajoutes

Vérifié par: Tech code

Arp-géo code

Deposé le 92/11/13

par: Tech code

Arp-géo code

Proclamation (division cadastrale)

☐ 1- En attente de proclamation

☐ 2- Accusé réception du registraire

☐ 3- Expédition de la cédula au service juridique

Parution dans la Gazette Officielle du Québec

année numéro page date

MODIFICATIONS INTERNES

Cadastre code

Division d'enregistrement code

Municipalité code

codes des opérations		Opérations cadastrales	codes des références légales	
1- Division	5- Annulation		10- L.R.Q. cC-1 a.1	14- 2174a Cc.
2- Subdivision	6- Correction		11- 2175 Cc.	15- L.R.Q. cC-1 a.7
3- Redivision	7- Autres		12- 2175 Cc. et L.R.Q. cC-1 a.17&18	16- Autres
4- Ajouté	()		13- 2174 Cc.	()

☐ Ajouter	Quantité
☐ Annuler	Quantité
☐ Corriger	Quantité

FACTURE

N°216315



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction des ressources financières
Service de la gestion des revenus
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg, (Québec), G1H 6R1

M. YVES DROLET A.G.
ALLARD, AUCLAIR, DROLET
26, RANG ALLARD
VICTORIAVILLE, QC
G6P 6R9

E310 - 600 - --
Code d'action ☒
N° de débiteur L 41249406 --
N° de facture L 2020508 --
Date de facture L 92-10-19
N° de référence L -- --
N° de projet L -- --
Centre de responsabilité L 1060 --

Détachez et retournez cette partie en spécifiant le montant de votre paiement

\$

Codification officielle	Description	Montant
04 01 F0	N/DOSSIER 372452 V/DOSSIER 000288	
	FRAIS DE RETOUR	
	RETOUR(S): \$40.00PREMIER \$40.00	
	DEUXIEME	
	TROISIEME	
	AJUSTEMENT	
	MODE DE PAIEMENT PAR COMPTE	
	INTERET NON	
	REMARQUE: F.N	
BORDEREAU DE DEPOT: 999 8921019 Net 30 jours 		\$40.00 \$

N° du bordereau de dépôt

Important : Veuillez faire votre remise par mandat ou chèque
à l'ordre du : MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC

N° 216315

FACTURE

N°212526



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction des ressources financières
Service de la gestion des revenus
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg, (Québec), G1H 6R1

M. YVES DROLET A.G.
ALLARD, AUCLAIR, DROLET
26, RANG ALLARD
VICTORIAVILLE, QC
G6P 6R9

E310 - 600 -

Code d'action ☒

N° de débiteur

N° de facture

Date de facture

N° de référence

N° de projet

Centre de
responsabilité

41269606

1105892

92 08 24

1060

Détachez et retournez cette partie en spécifiant le montant de votre paiement \$

Codification officielle	Description	Montant
04 01 F0	N/DOSSIER 372452 V/DOSSIER 000288	
	FRAIS DE DEPOT	
	OUVERTURE DU DOSSIER	\$50.00
	AJOUTE DE LOTS 11 A \$5.00	\$55.00
	AJUSTEMENT	
MODE DE PAIEMENT PAR COMPTE		
INTERET NON		
REMARQUE: MB		
BORDEREAU DE DEPOT: 999 8920R24 Net 30 jours 		\$4105.00 \$
N° du bordereau de dépôt	Important : Veuillez faire votre remise par mandat ou chèque à l'ordre du : <u>MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC</u>	

N° 212526

PLAN REÇU ☐ PAS DE PLAN ☐

PLAN FILM ☐ C.I.G.F. ☐

TECH. ☐ DÉPÔT ☐

PRÉC. ☐ SUIT. ☐

PLAN PAPIER ☐ ENREG. ☐ MUN. ☐

CPIAQ ☐

AMENDEMENTS ☐ DIVISION ☐

PAR ☐ D.D. ☐ RÉSERVÉ LE 22-08-25

GRILLE DE VÉRIFICATION

* chef d'équipe ou s.-g.

TR = Territoire rénové

CONTRÔLE

- 1- Vérification des frais
- 2- Estampe: - municipalités (2)
- serv. arpentage
- 3- Noms officiels et codes au bordereau
- cadastre (TR)
- div. d'enregistrement
- municipalité
- M.R.C.
- 4- Territoire rénové

CARTOUCHE

- 1- Noms officiels aux plans (TR)
- cadastre
- div. d'enregistrement
- municipalité
- M.R.C.
- 2- Titre de l'opération cadastrale (énumération de lots)
- bordereau:
- sup. lots entiers
- cartouche
- au dessin
- 3- Lots créés (numéros et rangs)
- dessin
- bloc propriétaire
- cartouche
- bordereau
- 4- Inscription de voie de circulation
- 5- Références légales
- bordereau
- ① plan
- 6- Nom du propriétaire
- signature (titre)
- 7- Signature de l'a.-g.
- bordereau
- plan:
- date
- lieu
- minute

DESSIN

- 8- Flèche du nord
- 9- Note: -de directions (TR)
- de mesures (TR)
- 10- (TR) Réf. carto.
- 11- Echelle
- inscription: -plan
- plan conc. ou loc.
- ② précision: -plan
- plan conc. ou loc.
- 12- Mesures
- ③ directions
- distances
- superficies
- 13- Rattachement: -cadastral
- géodésique
- 14- Tenants et aboutissants
- 15- Légende et écritures
- 16- Corres. à l'arp. primitif
- 17- Correspondance au TR

DOCUMENTATION À LA REQUÊTE

- 1- Aménagement et urbanisme
- Cert. du fonct. ou permis de lotis.
- nom de la M.R.C.
- article 73
- nom de l'a.-g.
- no de minute ou des lots
- signature du fonctionnaire
- date de validité
- 2- Zonage agricole
- certificat de l'a.-g.
- déclaration
- preuve d'envoi
- décision *
- certificat de conformité *
- 3- Certif. ratt. géodésique
- 4- Nombre de copie de plans (TR) plans de coordonnées

REMARQUES: ① A corriger

② Voir copie papier

③ Il manque une direction

Il manque le plan de situation

Corriger le code de cadastre

Date: 22.08.25

Tech.: _____

Original signé

Arp.: _____



Ste-Foy le 26 août 1992

CADASTRE/Réf. : 372452

REQUÉRANT/Réf. : 0288

M^{re}, M. YVES DROLET (2037)

, votre requête ne peut être déposée pour les raisons suivantes :

B = Bordereau P = Plan Ps = Plan supplément A = Autres

B P Ps A

- | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---|
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 1: Documents fournis : ☐ nombre de copies; ☐ mal pliés; ☐ formule plan non-conforme. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 2: Opération cadastrale en territoire : ☐ rénové; ☐ non rénové. |
| ☒ | ☐ | ☐ | ☐ | 3: Exactitude des noms : ☒ cadastre; ☐ division d'enregistrement; ☐ municipalité; ☐ M.R.C. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 4: Titre de l'opération cadastrale : ☐ inexact; ☐ incomplet; ☐ absent; ☐ numéro d'enregistrement. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 5: Référence légale : ☐ inexacte; ☐ incomplète; ☐ absente. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 6: Arpenteur-géomètre : ☐ signature; ☐ lettres moulées; ☐ numéro de minute. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 7: Numérotation non disponible : confirmer vos numéros de lots avec notre Service. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 8: Exactitude des numéros de lots : case(s) ☐ 8; ☐ 16; ☐ 10; ☐ 12 du bordereau;
☐ dessin du plan; ☐ bloc Propriétaire(s); ☐ lot(s) créé(s). |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 9: Bloc Propriétaire(s) : ☐ inexact; ☐ absent; ☐ signature; ☐ nom; ☐ titre. |
| ☒ | ☐ | ☐ | ☐ | 10: Échelle : ☐ non admise; ☐ inexacte; ☐ absente; ☒ précision graphique.
Référence cartographique : ☐ inexacte; ☐ incomplète; ☐ absente. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 11: ☐ Écritures; ☐ légende; ☐ note du système métrique; ☐ note du système de directions.
Agrandissement : ☐ nécessaire; ☐ incomplet; ☐ mesure(s). |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 12: Nord : ☐ orientation; ☐ situation; ☐ dimension; ☐ absent. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 13: Tenants et aboutissants : ☐ inexact; ☐ incomplet; ☐ indiquez ceux au moment du dépôt;
Limite : ☐ cadastrale; ☐ municipale; ☐ de rang; ☐ de canton. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 14: Inscription des mesures : ☐ longueur(s); ☐ superficie; ☐ directions. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 15: Rattachement géodésique : ☐ requis; ☐ incomplet; ☐ certificat. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 16: Rattachement cadastral : ☐ absent; ☐ incomplet. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 17: Inscription : ☐ parc; ☐ rue; ☐ ruelle; ☐ chemin de fer; ☐ arp. primitif; ☐ autre(s). |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 18: Les mesures ou la configuration de votre (vos) lot(s) ne correspond(ent) pas à celle(s)
du (des) lot(s) déjà déposé(s). Conciliez. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 19: Zonage agricole (Art. 33) : ☐ décision; ☐ certificat; ☐ déclaration; ☐ preuve d'envoi. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 20: Aménagement et Urbanisme : Certificat: ☐ absent; ☐ incomplet. ☐ Approbation Ville de Montréal. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 21: Note de concordance littérale : ☐ inexacte; ☐ incomplète; ☐ absente. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 22: Plan de concordance graphique ou de situation : ☐ absent; ☐ incomplet; ☐ inexact. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 23: Plan projet : ☐ absent; ☐ non titré; ☐ non signé; ☐ non coté; ☐ à l'échelle du plan à
modifier; ☐ inexact; ☐ incomplet. Numéro d'enregistrement : ☐ absent; ☐ non daté. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 24: Rapport de correction : ☐ absent; ☐ non daté; ☐ non signé; ☐ incomplet; ☐ non explicite. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 25: Certificat des privilèges et hypothèques : ☐ absent; ☐ incomplet; ☐ périmé. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 26: Plan et liste des coordonnées : ☐ en 2 exemplaires; ☐ numérotation des points; ☐ code d'origine. |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | 27: Examen non complété : motifs de retour trop nombreux. S'il-vous-plait revisez vos documents. |

REMARQUES:

(3) Code de cadastre au bordereau

N.B. Vérifiez car il y aurait peut-être une erreur de lot ?

N.B. Ces dossiers se font par correction et par remplacement (Voir art. 5.2.1.1
1er par. a)

Ci-inclus : ☐ Bordereau; ☐ Plan; ☐ Plan supplément;

☐ autre(s) :

RICHMOND

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
SERVICE DU CADASTRE

Sainte-Foy, le 26 août..... 1992

Pour fins de modification, veuillez nous transmettre:

le (s) plan (s) O.V.1 et le (s) livre (s) de renvoi O.V.1
pour le (s) lot (s) 25A Rang Est du Chemin GUSFORD
du cadastre CANTON DE HAM-SUD
préparé par
déposé le

Original signé

pour: Le Directeur du service du Cadastre

à l'usage du Ministère
dossier: 372450
plan: P
feuillet:
folio: LR
Date
Par

SERVICE DU CADASTRE
Ministère de l'Énergie et des Ressources
2125, rue Branly, 1^{er} étage
Québec, P.Q.
GIN 4C7

COPIE À RETOURNER

395708

CERTIFICAT DE RATTACHEMENT GÉODESIQUE

Je soussigné, **YVES DROLET**, arpenteur-géomètre, certifie que l'opération cadastrale suivante:

Correction: **DES LOTS 25A-11 et 25A-12, rang Est du Chemin
Gosford**

Cadastre: **CANTON DE HAM**

Municipalité: **PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS**

M.R.C.: **ARTHABASKA**

et préparée sous le numéro **0635** de mes minutes, en date du **10 novembre 1993** ne peut être rattachée à un repère répertorié dans le système GEODEQ du MER pour la raison suivante:

Repère situé à plus de 500 mètres.

A Victoriaville, le **10 novembre 1993**

Original signé

...
YVES DROLET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Minute: **0635**

Dossier: **1358**

GOVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GENERALE DU CADASTRE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT CADASTRAL

DOSSIER NO 395708
VOTRE DOSSIER 000635
ENVOI NO

M. YVES DROLET A.G.
ALLARD, AUCLAIR, DROLET,
26, RANG ALLARD,
VICTORIAVILLE, QC
G6P 6R9

RAMSAY MME NICOLE
SECRETAIRE TRESORIER,
C.P. 27,
SAINTS-MARTYRS,
RICHMOND
G0Y 1B0

M.R.C. ARTHABASKA
GAGNON GILLES
40 GRANDE-LIGNE
VICTORIAVILLE (QUEBEC)

G6P 6R9

SEC.-TRES.

.....
• ME CHARLES GAGNON
• REGISTRATEUR,
• 746, RUE PRINCIPALE NORD,
• RICHMOND,
• CTE RICHMOND, P.Q.
• JOB 2H0
.....
• A LA: DIR. ENREGIST. CADASTRAL
• MINISTERE ENERGIE ET RESSOURCES
• CONTENU PAR PAGE ENTRE
• L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE
• COPIE DU LIVRE DE RENVOI
• CONFORME: _____ NON CONFORME: _____
• NE S'APPLIQUE PAS: _____
• J'ACCUSE RECEPTION DES DOCUMENTS.
• DECRIIS CI-DESSOUS
• CE 19
•
• REGISTRATEUR
• NB: ESPACE RESERVE REGISTRATEUR.
.....

AVIS DE TRANSMISSION:

- PLAN ET, LE CAS ECHEANT, LIVRE DE RENVOI DU DOCUMENT JOINT AU PLAN

CORRIGER: LES LOTS 25A-11, 25A-12 DU RANG EST DU CHEMIN
GOSFORD

CADASTRE : HAM-SUD, CANTON DE
DIV. D'ENR. : RICHMOND
MUNICIPALITE: LA PAROISSE DE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS
MRC M.R.C. ARTHABASKA (12 COPIES)

CODE 041540
35
26580
410

DEPOSES OFFICIELLEMENT LE 17 DECEMBRE 1993

CODE CIVIL: ARTICLE(S) 2174

LOI SUR LE CADASTRE (LRQ, CHAPITRE C-1): ARTICLE(S)

LOI SUR LES TITRES DE PROPRIETE DANS CERTAINS DISTRICTS ELECTORAUX
(LRQ, CHAPITRE T-11): ARTICLE(S)

LOI FAVORISANT LA REFORME DU CADASTRE QUEBECOIS (LRQ, CHAPITRE R-3.1)
QUEBEC, LE 21 DECEMBRE 1993

POUR: LE DIRECTEUR DE L'ENREGISTREMENT CADASTRAL

Original signé



REQUÊTE AU MINISTRE
BORDEREAU

DOSSIERS

Cadastre ① **395708**
Requérant ② **0 6 3 5**

Canton de Ham -- Sud
Cadastre:
Division d'enregistrement: **Richmond**
Municipalité(s): **Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens**
.....
Arthabaska
C.U.Q. ☐ : C.U.M. ☐ : C.U.O. ☒ : M.R.C.

code ③ **0 4 1 5 4 0**
code ④ **3 5**
code ⑤ **2 6 5 8 0**
code ⑥
code ⑦ **4 1 0**

OPÉRATIONS CADASTRALES

codes des opérations		codes des références légales	
1- Division	5- Annulation	10- L.R.Q., c.C-1, a.1	14- 2174a C.c.
2- Subdivision	6- Correction	11- 2175C.c.	15- L.R.Q., c.C-1, a.7
3- Redivision	7- Remplacement	12- 2175C.c. et L.R.Q., c.C-1, a.17 & 18	16- 2174b C.c.
4- Ajouté	8- Autres	13- 2174C.c.	17- Autres

⑥
Ajouter ⑧
Remplacer ⑩
Annuler ⑪
Corriger ⑫ **les lots 25A-11 et 25A-12, rang Est du Chemin Gosford**
.....

Quantité ⑨
Quantité ⑪
Quantité ⑬ **0 0 2**

DOCUMENTS CI-JOINTS

- ☒ Plan ~~et/ou description~~ en trois exemplaires
☐ Plan-projet et/ou description
☒ Rapport (correction, etc.)
☐ Certificat arp.-géo. (hypothèques, etc.)
☐ Assentiment des intéressés (servitudes, etc.)
☐ Certificat des privilèges et hypothèques

☐ Consentement du créancier hypothécaire

☒ Loi sur la protection du territoire agricole
☐ Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

☐ Chèque, mandat-poste: ☒ **41269606**
compte

Liste des INTÉRESSÉS et nature de leur (s)
DROIT(S).
La Corporation Municipale des Saints-
Martyrs-Canadiens, propriétaire

Je, soussigné, arpenteur-géomètre, certifie que la présente
requête a l'autorisation de toutes les parties dûment intéressées et
que tous les documents ci-joints portant ma signature sont confor-
mes aux lois et règlements en vigueur, particulièrement à l'article
36 de la Loi sur les arpenteurs-géomètres, Lois refondues du Québec,
chapitre A-23 et aux règlements municipaux.

Victoriaville // 10 novembre 93
Fait à le 19

Par:
YVES DROLET
ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE code ⑬ **2 0 3 7**

Adresse: **26, rang Allard**
Victoriaville, Qué.

Code postal: **C6P 6R9** Tél. Bur. **1-819-758-3774**

Vérifié par: Tech.
Arp.-géo.

Original signé

CERTIFICAT POUR UNE OPÉRATION CADASTRALE
(TERRITOIRE NON ZONÉ AGRICOLE)

395708

Je soussigné, **YVES DROLET**, arpenteur-géomètre, certifie que l'opération cadastrale suivante:

Correction: **DES LOTS 25A-11 et 25A-12, rang Est du Chemin
Gosford**

Cadastre: **CANTON DE HAM**

Municipalité: **PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS**

M.R.C.: **ARTHABASKA**

et préparé sous le numéro **0635** de mes minutes en date du **10 novembre 1993**, est située dans un territoire non zoné agricole.

A Victoriaville, le **10 novembre 1993**.

Original signé


YVES DROLET
ARPENTEUR-GÉOMETRE

Minute: **0635**

Dossier: **1358**



Réception de la requête

Quebec

931201

Montreal

Codes de suivi du dossier

Division des Ajoutes		Division des Amendements		
☐	☐	☐	☐	A Division des Ajoutes
☐	☐	☐	☐	B Section Archivée
☐	☐	☐	☐	C Division des Amendements
☐	☐	☐	☐	D Dossier (s) connexe (s)
☐	☐	☐	☐	E Demande au registraire
☐	☐	☐	☐	F Réception des documents du registraire
☐	☐	☐	☐	G Vérification - Vérifié
☐	☐	☐	☐	H Retourne à l'arpenteur-géomètre
☐	☐	☐	☐	I Retourne au Service de l'Arpentage M.E.R.
☐	☐	☐	☐	J Réception du retour de l'arp-geo. ou M.E.R.
☐	☐	☐	☐	K Transmis à Québec
☐	☐	☐	☐	L Retourne au bureau de Montréal
☐	☐	☐	☐	M Réception de Québec
☐	☐	☐	☐	N Réception du retour du bureau de Montréal
☐	☐	☐	☐	O En attente provisoire ou de documents
☐	☐	☐	☐	P En attente d'ajoutes ou d'amendements
☐	☐	☐	☐	Q En attente de retours
☐	☐	☐	☐	R En attente de sign. (Cour.) ou de proclamation
☐	☐	☐	☐	S En voie d'exécution
☐	☐	☐	☐	T En suspens
☐	☐	☐	☐	U Complété mais retourne par le registraire
☐	☐	☐	☐	V Avis d'annulation de dossier
☐	☐	☐	☐	W Dossier annulé

☐	1- Loi sur les biens culturels	☐
☐	2- Loi sur la protection du territoire agricole	☐
☐	3- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme	☐
☐	4- Communauté urbaine de Québec	☐
☐	5- Communauté régionale de l'Outaouais	☐
☐	6- Autres ()	☐

Verifié par: Tech. **Original signé.**
Arp-geo. code

Deposé le 931217
par: Tech. code 30
Arp-geo. code

Proclamation (division cadastrale)

☐ 1- En attente de proclamation.

☐ 2- Accusé réception du registraire

☐ 3- Expédition de la cédula au service juridique

Parution dans la Gazette Officielle du Québec

année _____ numéro _____ page _____ date _____

Div. des Amendements

Verifié par: Tech. M
Arp-geo. code Q

Redaction et expédition de l'avis à la G. Off. Qué. (ajoute-annule)

date _____

☐ 1- En attente de l'accusé réception du registraire

☐ 2- Gazette Officielle de Québec et Bureau de Montréal

Parution dans la Gazette Officielle du Québec

année _____ numéro _____ page _____ date _____

Redaction et expédition de l'avis de dépôt

Courrier spécial

date _____ envoi no. _____

☐ 1- Arpenteur-géomètre

☐ 2- Registraire

☐ 3- Secrétaire-trésorier

☐ 4- Voirie et villages miniers

☐ 5- M.E.R.

☐ 6- Hydro-Québec

☐ 1- En attente de l'accusé réception du registraire

☐ 2- Classe le _____

MODIFICATIONS INTERNES

Cadastre code

Division d'enregistrement code

Municipalité code

codes des opérations

1- Division	5- Annulation
2- Subdivision	6- Correction
3- Redivision	7- Autres
4- Ajoute	()

Opérations cadastrales

codes des références légales

10- L.R.Q. c.C-1 a.1	14- 2174a Cc
11- 2175 Cc.	15- L.R.Q. c.C-1 a.2
12- 2175 Cc. et L.R.Q. c.C-1 a.17&18	16- Autres
13- 2174 Cc.	()

☐	Ajouter	Quantité	
☐	Annuler	Quantité	
☐	Corriger	Quantité	

FACTURE



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Fonds de la réforme du cadastre québécois
5700, 4^e Avenue Ouest, local F 313
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1



M. YVES DROLET A.G.
ALLARD, AUCLAIR, DROLET
26, RANG ALLARD
VICTORIAVILLE, QC
G6P 6R9

N° de débiteur

N° de facture

Date de facture

1129758

93 12 06

Centre de
responsabilité

1060

Veuillez payer par chèque ou mandat fait à l'ordre du FONDS DE LA RÉFORME DU CADASTRE QUÉBÉCOIS

Code (s) officiel(s)	Description	Montant
04 01 F0	N/DOSSIER 395708 V/DOSSIER 000635 FRAIS DE DEPOT OUVERTURE DU DOSSIER LOTS MIS A JOUR 0 AJUSTEMENT INTERET NON REMARQUE: RN CORRECTION	
BORDEREAU DE DEPOT: 999 8931206 [REDACTED] Net 30 jours		\$0.00 \$

Tout solde impayé dans les 30 jours de la facturation porte intérêt, à compter de la date de facturation au taux édicté selon l'article 28 de la Loi sur le ministère du Revenu. L'intérêt est capitalisé mensuellement.

FACTURE



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Fonds de la réforme du cadastre québécois
5700, 4^e Avenue Ouest, local F 313
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1



M. YVES DROLET A.G.
ALLARD, AUCLAIR, DROLET
26, RANG ALLARD
VICTORIAVILLE, QC
G6P 6R9

N° de débiteur 41269606

N° de facture 2025312

Date de facture 93 12 16

Centre de responsabilité 1060

Veuillez payer par chèque ou mandat fait à l'ordre du FONDs DE LA RÉFORME DU CADASTRE QUÉBÉCOIS

Code (s) officiel(s)	Description	Montant
04 01 F0	N/DOSSIER 395708 V/DOSSIER 000635	
	FRAIS DE RETOUR	
	RETOUR(S): \$40,00 *****PREMIER \$40,00 *****DEUXIEME *****TROISIEME AJUSTEMENT	
	MODE DE PAIEMENT PAR COMPTE	
	INTERET NON	
	REMARQUE: MP	
	BORDEREAU DE DEPOT: 999 8931216	
	Net 30 jours	\$40,00 \$
Tout solde impayé dans les 30 jours de la facturation porte intérêt, à compter de la date de facturation au taux édicté selon l'article 28 de la Loi sur le ministère du Revenu. L'intérêt est capitalisé mensuellement.		

* chef d'équipe ou a.-g.

CONTRÔLE

1- Vérification des frais		
2- Estampe: - municipalités (2)		✓
- serv. arpentage		✓
3- Noms officiels et codes au bordereau		✓
-cadastre (TR)		✓
-div. d'enregistrement		✓
-municipalité		✓
-M.R.C.		✓
4- Territoire renouvelé	O	N

1- Noms officiels aux plans (TR)

- cadastre
- div. d'enregistrement
- municipalité
- M.R.C.

2- Titre de l'opération cadastrale (énumération de lots)

- bordereau:
- sup. lots entiers
- cartouche
- au dessin

3- Lots créés (numéros et rangs)

- dessin
- bloc propriétaire
- cartouche
- bordereau

4- Inscription de voie de circulation

5- Références légales

- bordereau
- plan

6- Nom du propriétaire

- signature (titre)

7- Signature de l'a.-g.

- bordereau
- plan:
- date
- lieu
- minute

8- Flèche du nord

9- Note: -de directions (TR)
-de mesures (TR)

10- (TR) Réf. carto.

11- Echelle

-Inscription: plan

-plan conc. ou loc.

-précision: -plan

-plan conc. ou loc.

12- Mesures

-directions

-distances

-superficies

13- Rattachement: -cadastral

-géodésique

14- Tenants et aboutissants

15- Légende et écritures

16- Corres. à l'arp. primitif

17- Correspondance au TR

1- Aménagement et urbanisme
Cert. du fonct. ou permis de lotis.
- nom de la M.R.C.
- article 73
- nom de l'a.-g.
- no de minute ou des lots
- signature du fonctionnaire
- date de validité

2- Zonage agricole
- certificat de l'a.-g.
- déclaration
- preuve d'envoi
- décision
- certificat de conformité

3- Certif. ratt. géodésique

4- Nombre de copie de plans
(TR) plans de coordonnées

REMARQUES:

REMARQUES: ⁽¹⁾ Le nom du cadastre et le code devra être modifié. Box + Plan.

② Echelle 1:1000

Date: 93-12-07

Tech.: Original signé

Арр. 1

☒ AMENDEMENTS
DIVISION

☐ CFTAQ

☐ PRÉC.....
☐ SUIT.....

☒ TECH.
DÉPÔT

PLAN PAPIER

☐ ENREG.
☐ MUN.

PLAN FILM

☐ C.I.G.F.

RÉSERVÉ LI

931206

PAR *mb*
Original signé

☐ PLAN REÇU
☐ PAS DE PLAN



M^{me}, M. Viviane Droulet (2037), votre requête ne peut être déposée pour les raisons suivantes :

B = Bordereau

P = Plan

Ps = Plan supplément

A = Autres

- | | | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|--|----------------------------|---|
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 1: Documents fournis: ☐ nombre de copies; ☐ mal pliés; ☐ formule plan non-conforme. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 2: Opération cadastrale en territoire: ☐ renové; ☐ non renové. |
| ☒ B | ☒ P | ☒ Ps | ☐ A | 3: Exactitude des noms: ☒ cadastre; ☐ division d'enregistrement; ☐ municipalité; ☐ M.R.C. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 4: Titre de l'opération cadastrale: ☐ inexact; ☐ incomplet; ☐ absent; ☐ numéro d'enregistrement. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 5: Référence légale: ☐ inexacte; ☐ incomplète; ☐ absente. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 6: Arpenteur-géomètre: ☐ signature; ☐ lettres moulées; ☐ numéro de minute. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 7: Exactitude des numéros de lots: cases(s) ☐ 8; ☐ 16; ☐ 10; ☐ 12 du bordereau;
☐ dessin du plan; ☐ bloc propriétaire(s); ☐ lot(s) créé(s) |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 8: Bloc propriétaire(s): ☐ inexact; ☒ absent; ☐ signature; ☐ nom; ☐ titre. |
| ☐ B | ☒ P | ☐ Ps | ☐ A | 9: Échelle: ☐ non admise; ☒ inexacte; ☐ absente; ☐ précision graphique.
Référence cartographique: ☐ inexacte; ☐ incomplète; ☐ absente; |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 10: ☐ Écritures; ☐ légende; ☐ note du système métrique; ☐ note du système de directions.
Agrandissement: ☐ nécessaire; ☐ incomplet; ☐ mesure(s) |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 11: Nord: ☐ orientation; ☐ situation; ☐ dimension; ☐ absent. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 12: Tenants et aboutissants ☐ inexact; ☐ incomplets; ☐ indiquez ceux au moment du dépôt;
Limite: ☐ cadastrale; ☐ municipale; ☐ de rang; ☐ de canton. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 13: Inscription des mesures: ☐ longueur(s); ☐ superficie; ☐ directions. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 14: Rattachement géodésique: ☐ requis; ☐ incomplet; ☐ certificat. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 15: Rattachement cadastral: ☐ absent; ☐ incomplet; |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 16: Inscription: ☐ parc; ☐ rue; ☐ ruelle; ☐ chemin de fer; ☐ arp. primitif; ☐ autre(s). |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 17: Les mesures ou la configuration de votre (vos) lot(s) ne correspond(ent) pas à celle(s) du (des) lot(s) déjà
déposé(s). Conciliez. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 18: Zonage agricole (Art. 33): ☐ décision; ☐ certificat; ☐ déclaration; ☐ preuve d'envoi. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 19: Aménagement et urbanisme: Certificat: ☐ absent; ☐ incomplet. ☐ Approbation Ville de Montréal. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 20: Note de concordance littérale: ☐ inexacte; ☐ incomplète; ☐ absente. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 21: Plan de concordance graphique ou de situation: ☐ absent; ☐ incomplet; ☐ inexact. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 22: Plan projet: ☐ absent; ☐ non titré; ☐ non signé; ☐ non coté; ☐ à l'échelle du plan à modifier;
☐ inexact; ☐ incomplet. Numéro d'enregistrement: ☐ absent; ☐ non daté. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 23: Rapport de correction: ☐ absent; ☐ non daté; ☐ non signé; ☐ incomplet; ☐ non explicite. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 24: Certificat des privilèges et hypothèques: ☐ absent; ☐ incomplet; ☐ périmé. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 25: Plan et liste des coordonnées: ☐ en 2 exemplaires; ☐ numérotation des points; ☐ code d'origine. |
| ☐ B | ☐ P | ☐ Ps | ☐ A | 26: Examen non complété: motifs de retour trop nombreux. S'il-vous-plaît réviser vos documents. |

REMARQUES :

Ci-inclus: ☐ Bordereau; ☐ Plan; ☐ Plan supplément; ☐ aucun document; ☐ tous les documents.

☐ autre(s): _____

Frais administratifs : 40 \$

N.B. : Vos documents seront reconsidérés
uniquement sur paiement de ces frais.

Envoi no. ☐ Au porteur

LA DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT CADASTRAL

Original signé

Arpenteur-géomètre

CADASTRE : CANTON DE HAM
DIVISION
D'ENREGISTREMENT : RICHMOND
MUNICIPALITE : PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS-
CANADIENS
M.R.C.: : ARTHABASKA

RAPPORT DE CORRECTION

Pour le lot 25A-11 et 25A-12,
Rang Est du Chemin Gosford

En date du 13 novembre 1992, nous avons enregistré au cadastre officiel un plan de subdivision comprenant, entre autres, lesdits lots.

A la date du dépôt du plan, le lot 25A-4 dudit rang était la propriété de deux propriétaires différents; le résiduel du lot 25A situé entre le lot 25A-4 et le nouveau chemin public (25A PTIE), appartenant à ce jour à la municipalité, devait être divisé entre les propriétaires selon une ligne qui était le prolongement de leurs limites de propriété, existant à ce moment là, et ce jusqu'à l'emprise du nouveau chemin public.

Dans la fabrication desdites subdivisions, un titre sur le lot 25A-4 dudit rang, ayant une largeur en façade de 15,24 mètres le long de l'ancien chemin public a été omis.

En conséquence, une correction devient nécessaire afin de déplacer la limite Nord du lot 25A-12 dudit rang de 15,24 mètres pour rendre le plan de subdivision conforme aux intentions des parties et aux titres de propriétés.

Signé à Victoriaville, le 10 novembre 1993

Original signé

YVES DROLET
ARPENTEUR-GÉOMETRE

VRAIE COPIE DE L'ORIGINAL

EMIS LE 10 NOV 93

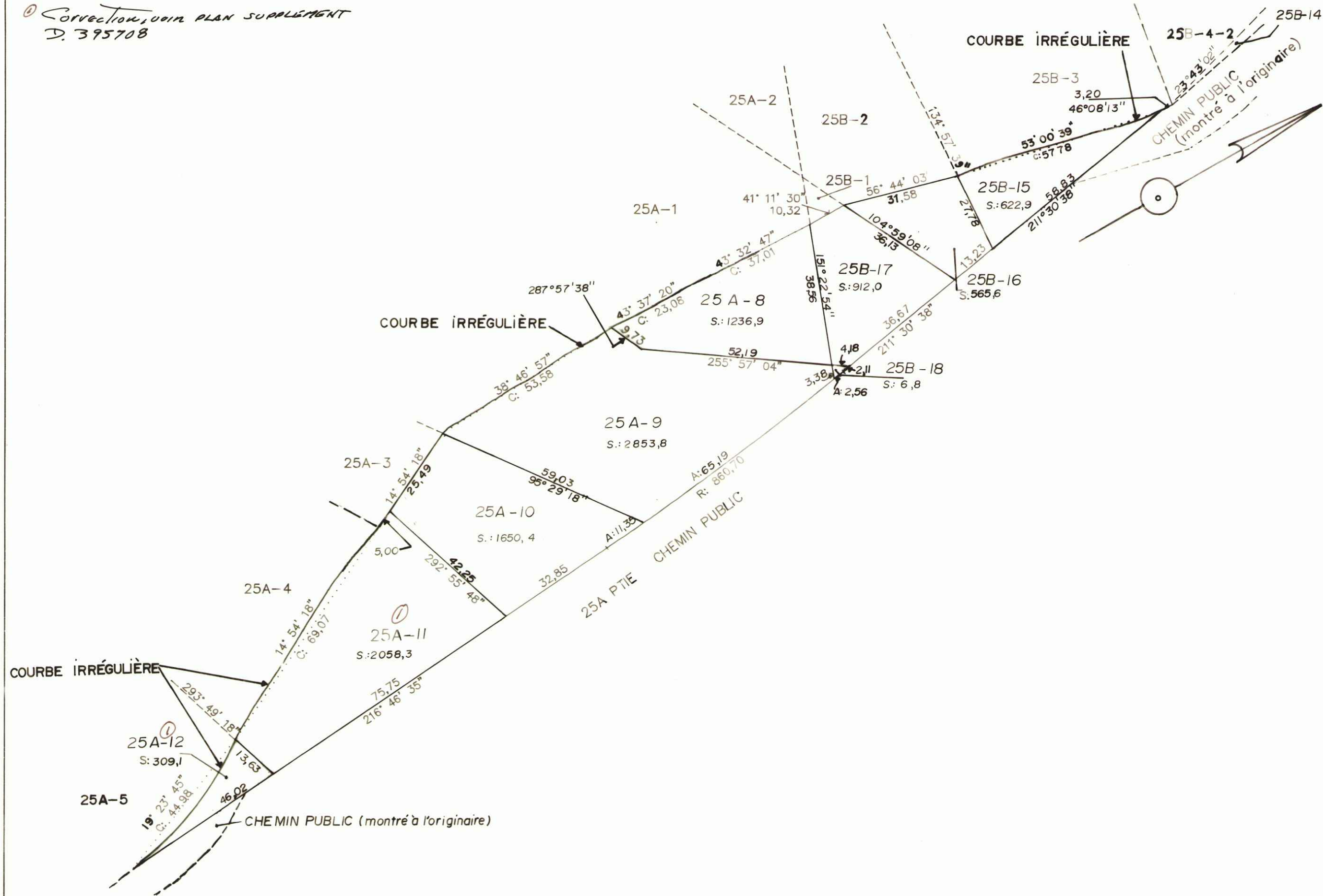
Original signé

PAR:
ARPENTEUR-GÉOMETRE

Minute: 0635

Dossier: 1358

① Correction, voir plan supplémentaire
D. 395708



LOTS	PROPRIÉTAIRE	SIGNATURES
25A-8 A 25A-12 ET 25B-15 A 25B-18	LA CORPORATION MUNICIPALE DES SAINTS-MARTYRS- CANADIENS	Original signé THÉRÈSE LEMAY, Sec. TRÉS. Original signé PAR: ANDRÉ HENRI, Maire

SUBDIVISION: d'une partie des lots 25A et 25B,
Rang EST du Chemin Gosford

LOTS CRÉÉS 25A-8 à 25A-12 et 25B-15 à 25B-18,
Rang EST du Chemin Gosford

CADASTRE: CANTON DE HAM-SUD

DIVISION D'ENREGISTREMENT: RICHMOND

MUNICIPALITÉ: PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

M.R.C.: ARTHABASKA

Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 du C.c.B.-G.

Signé à Victoriaville le 23 JUILLET.. 19 92

Original signé

YVES DROLET
Arpenteur-geomètre

MINUTE: 0285 DOSSIER: 1358

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec le 13 novembre 1992

Original signé

Pour le ministre

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé au bureau d'enregistrement	Copie conforme à l'original.
	Québec, le
	Pour le ministre

N.B.: Les directions apparaissant sur ce documents sont conventionnelles

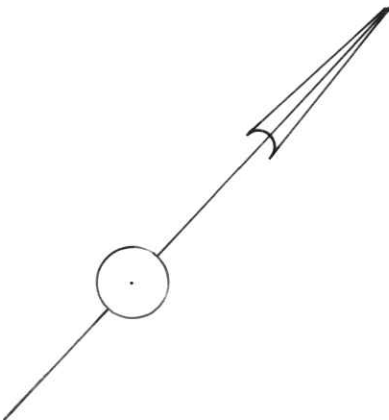
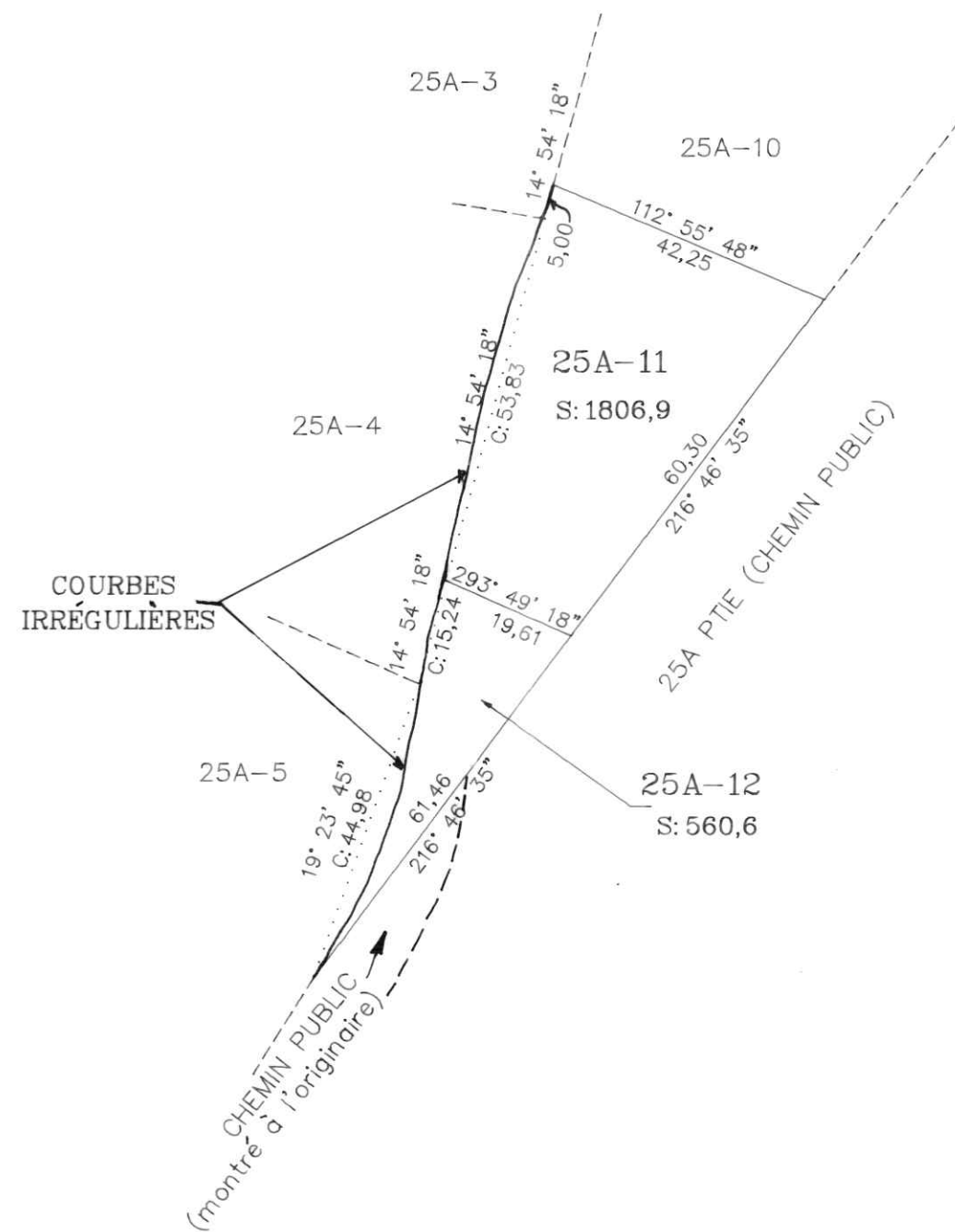
N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)

ÉCHELLE: 1:1000

DOSSIER CAD.: 372452

CODE: 04-1540

FOLIO: 296



SUPPLÉMENT: correction des lots 25A-11 ET 25A-12, RANG EST DU CHEMIN GOSFORD

CADASTRE: CANTON DE HAM-SUD

DIVISION D'ENREGISTREMENT: RICHMOND

MUNICIPALITÉ: PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

M.R.C.: ARTHABASKA

Fait conformément aux dispositions de l'article 2174, C.C.B.-C.

Signé à VICTORIAVILLE le 10 novembre 1993

Original signé

YVES DROLET
Arpenteur-géomètre

MINUTE: 0635 DOSSIER: 1358

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec le 17 décembre 1993

Original signé

Pour le ministre

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé au bureau d'enregistrement Copie conforme à l'original.

Québec, le

Pour le ministre

N.B.: Les directions apparaissant sur ce document sont conventionnelles.

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)

ÉCHELLE: 1:1000

DOSSIER CAD: 395708	CODE: 04-1540	FOLIO: 306
---------------------	---------------	------------

R * 421